

de la chronique de Saint-Denis, et conclut que cette vieille langue de nos pères a donné plus d'un de ses mots à la langue anglaise d'aujourd'hui.

Suit un tableau de 24 mots en vieux français avec français moderne et anglais en regard. C'est une comparaison très intéressante sur l'origine d'un certain nombre de mots anglais.

L'auteur répond ensuite à la deuxième question :

Pourquoi aller partout répétant que les Canadiens-français ne parlent qu'un patois ?

La réponse est piquante : Ce sont les conquies de Guillaume de Normandie qui font courir ces bruits,

L'auteur étudie ensuite les origines de la langue française ; il cite le fameux serment de Louis le Germanique pour démontrer l'origine latine du français. Mais d'où vient la langue anglaise ?

Au moment de la découverte des îles britanniques, vers l'an 330 avant J.-C., on y parlait le celtique, comme on le sait par le récit d'un Grec de Marseille, du nom de Pythias. Du V au XIe siècle, l'Angleterre parle une langue germanique. Survient l'invasion normande. Le franco-normand devient alors la langue des châteaux ; l'anglo-saxon celle des chaumières. Alors le franco-normand prend une certaine prépondérance. L'auteur cite plus de 80 mots pour appuyer sa thèse. Et pour conclure il affirme avec Jusserand que la langue anglaise compte aujourd'hui deux fois plus de mots d'origine française ou latine que d'origine germanique.

M. de Saint-Maurice poursuit son intéressante étude. Il ne craint pas d'affirmer qu'au Canada et en Acadie la langue française parlée l'est tout aussi bien sinon mieux que celle dont se servent les paysans de France. Il cite une foule de mots dont l'emploi a pu mériter à notre langue le qualificatif de patois, et cependant ces mots sont usités en France.

D'ailleurs on trouve dans Montaigne, grand nombre d'expressions d'emploi quotidien au Canada. *Quant et eux, un andrét, un abre*, pour arbre, il fait *fred, crère* (croire), un *carteron* d'épingles. Sans doute, nous avons créé quelques mots ; mais nous n'avons pas à en rougir.

Et les Anglais ? Il n'y a pas longtemps le parlement s'ouvrait avec toutes les vieilles formes françaises ; et une foule d'expressions et même de formules officielles inscrites aux bills de la Chambre des Communes, étaient naguères en français.

Nous touchons à la fin de l'intéressante étude de M. de Saint-Maurice ; il donne la parole à Mgr Gabriels, le nouvel évêque d'Ogdensburg : « Votre langue est la langue française, la langue des traditions chrétiennes, celle qui après le latin peut être à bon droit appelée la langue de l'Eglise. Conservez la donc cette belle langue ; qu'elle soit chez vous la langue du foyer domestique, c'est la langue des S. Louis, des Bossuet, etc.

Et maintenant — conclut M. Faucher de S. Maurice — adieu, mi lecteur. Que les fanatiques qui ont contribué à la suppression